







CHEMINS DE FER COTÉS AU PARQUET.

Table with columns: AU COMPTANT, Hier, Auj., AU COMPTANT, Hier, Auj. Rows include St-Germain, Versailles, Paris-Orléans, etc.

Des journaux ont annoncé que les magasins de MM. Raingo frères, fabricants de bronzes et d'objets d'art, étaient à louer...

SPECTACLES DU 26 NOVEMBRE.

OPÉRA. — Les Contes de la Reine de Navarre. OPÉRA-COMIQUE. — L'Amant jaloux, la Chanteuse voilée. THÉÂTRE-ITALIEN. — La Figlia del Reggimento.

THEÂTRE-NATIONAL. — Bonaparte. COMTE. — Paris en loterie, Pierrrot. FOLIES. — La Maison Péruilleuse, le Colonel et le Soldat.

AVIS IMPORTANT.

Les insertions légales, les annonces de MM. les Officiers ministériels et celles des Administrations publiques doivent être adressées directement au bureau du journal.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE, A PARIS.

FOURNITURE DE VINS ET EAU-DE-VIE

Il sera procédé, par le directeur de l'administration, à l'adjudication sur soumissions cachetées, en un ou plusieurs lots.

VENTES IMMOBILIÈRES.

AUDIENCE DES CRIÉES.

MAISON RUE BOUCHERAT.

Etude de M. VINAY, avoué à Paris, rue Louis-le-Grand, 21. Vente en l'audience des saisies immobilières, au Palais-de-Justice, à Paris, le jeudi 12 décembre 1850.

MAISON RUE ST-HONORÉ.

Etude de M. FOUSSIER, avoué à Paris, rue de Cléry, 15. Vente par suite de surenchère du dixième, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal civil de première instance de la Seine, le jeudi 12 décembre 1850.

FORGES, FORÊTS, MINES de fer et de cuivre, etc.

Etude de M. LAVAUX, avoué à Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, 24. Vente le samedi 30 novembre 1850, en l'audience des criées de Paris, en quatre lots.

PROPRIÉTÉ A BOUGIVAL.

Etude de M. PEERT, avoué à Versailles. Vente par suite de surenchère, le jeudi 5 décembre 1850.

CHAMBRES ET ÉTUDES DE NOTAIRES.

MAISON RUE DES PATRIARCHES.

Adjudication, en la chambre des notaires de Paris, par M. ANGOT, le mardi 17 décembre 1850, à midi. D'une MAISON sise à Paris, rue des Patriarches, 5.

MAISON RUE DU CLOITRE-ST-BENOIT.

Adjudication en la chambre des notaires, le mardi 17 décembre 1850. D'une MAISON sise à Paris, rue du Cloître-Saint-Benoit, 7.

ÉTUDE DE NOTAIRE.

A vendre, par suite de destitution, à Bray-sur-Seine, dont le produit monte, pendant les cinq dernières années, à été de 13,442 fr. 83 c.

ASSURANCE MARITIME.

COMMENTAIRE SUR LES DIVERSES POLICES de Paris, Bordeaux, Dunkerque, Rouen, Nantes, Bayonne, le Havre, Marseille, par Ch. Lemonnier.

RIZ-JULIENNE DE GROULT JNE

NOUVEAU POTAGE. 80 c. LE DEMI-KILO. Chez Groult Jne, passage des Panoramas, 3; rue Ste-Apolline, 46.

MARIAGES.

TILLON prévient les personnes qui désirent se marier que ses relations honorables dans la société la mettent à même de procurer un mariage des partis très avantageux.

MALADIES DES FEMMES

Traitement par MME LACHAPPELLE, maîtresse sage-femme, professeur d'accouchement; guérison prompte et radicale des affections des organes de la génération.

TABLE DES MATIÈRES DE LA GAZETTE DES TRIBUNAUX.

MAUX D'ESTOMAC. Rapide et constante guérison d'ESTOMAC, par le biophile du D. J.-M. Richard.

ULCÈRES.

DARTRES, SCROFULES, CANCER, Gouttes, risonns nombreuses, Maison de santé.

INJECTION.

TANIN, 1 fr. 50 et 3 fr. — ROSE, 5 fr. au lieu de 7 fr. 50.

TOILE VÉSICANTE dite VÉSICATOIRE.

pour établir vite, presque sans souffrance, les vésicatoires. A Paris, chez Le PERRIÈRE, rue des Martyrs, 29.

ÉPISPASTIQUE LE PERRIÈRE.

adopté par MM. les médecins pour l'entretien parfait des VÉSICATOIRES.

CAUTÈRES.

exemptés de douleur et de démanchement; à la guimauve, au garou, et TAFETAS rafraichissant, serre-bras à plaque et sans plaque.

BISCUITS DÉPURATIFS OLLIVIER.

Approuvés par l'Académie de Médecine. Seul remède qui guérisse sans récidive. — 24,000 fr. de récompense ont été votés au docteur Ollivier pour cette découverte.

Librairie ancienne et moderne de A. DURAND, rue des Grès-Sorbonne, n° 5, à Paris.

LA LÉGISLATION FRANÇAISE.

Ouvrage contenant, outre la Constitution et les Codes ordinaires, des Codes spéciaux sur chacune des autres matières de droit; de plus, sous une rubrique distincte, les Lois, Décrets et Ordonnances sur les matières qui n'ont pu être codifiées.

DE CODE CIVIL.

Professeur à la Faculté de droit, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats à la Cour d'appel de Caen, chevalier de la Légion-d'Honneur. Le tome Ier traite: De la Publication, des Edicts et de l'Application des Lois en général.

DU DROIT CRIMINEL.

On y trouve méthodiquement exposées la LÉGISLATION, la DOCTRINE et la JURISPRUDENCE sur tout ce qui constitue le grand et le petit criminel en toutes matières.

LA FRANCE COMPAGNIE DES MINES D'OR DE LA CALIFORNIE.

Les cinquante-et-un Travailliers-Associés de LA FRANCE sont partis du Havre le 26 octobre, par le Moïse, capitaine Bateau aîné. Le gérant de LA FRANCE a passé vingt-cinq jours avec eux.

REPERTOIRE GÉNÉRAL ET RAISONNÉ.

12 janvier 1791 jusqu'au 1er janvier 1840, suivie d'une table détaillée des matières. 1 volume in-8°. GILLOU, conseiller à la Cour de cassation, et DE VILLEPIN, avocat.

JE DONNE 20,000 FR.

à qui prouvera que l'EAU DE LON ne fait pas retomber et épaissit les cheveux sur des têtes chauves, même depuis plus de 25 ans.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire, pour l'année 1850, dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES.

VENTES MOBILIÈRES.

VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE. Etude de M. REGNAULT, huissier, rue Louvois, 8.

ERRATUM.

Dans le numéro du 24 novembre 1850 (publications légales), 4e page, 4e colonne, 4e ligne, au lieu de: deux cent mille francs pour lesquels il lui a été, etc.

NOMINATIONS DE SYNDICS.

Du sieur ALLAIN (Romain-Magloire), anc. tailleur, rue Vivienne, 55, le 30 novembre à 2 heures 1/2 (N° 9676 du gr.).

REMBES A HUITAINE.

Des sieurs BROU, SALMON et Co, épiciers, rue du Cadran, 7, le 30 novembre à 10 heures 1/2 (N° 9683 du gr.).

REPARTITION.

Les créanciers vérifiés et affirmés des sieurs LACHAPPELLE frères, négociants, rue Poissonnière, 13, peuvent se présenter chez M. Duval.

TRIBUTAL DE COMMERCE.

AVIS. Les créanciers peuvent prendre gratuitement au Tribunal communication de la comptabilité des faillites qui les concernent.

SOCIÉTÉS.

Pour délibération du conseil de surveillance de la société du journal l'Événement du dix-neuf novembre 1850 (publications légales), portant la mention d'Enregistré à Paris, 1er bureau, le vingt novembre mil huit cent cinquante, folio 14, verso, case 1, reçu cinq francs cinquante centimes.

CONCORDATS.

Du sieur POTTER-JOUVENEL, md de fourneaux, faub. St-Martin, 49, le 30 novembre à 2 heures 1/2 (N° 9674 du gr.).

PRODUCTION DE TITRES.

Sont invités à produire, dans le délai de vingt jours, à dater de ce jour, leurs titres de créances, accompagnés d'un bordereau sur papier timbré, indicatif des sommes à réclamer.

REDDITION DE COMPTES.

Messieurs les créanciers composant l'union de la faillite du sieur TEILLON (Gilbert), marchand de vins, rue Saint-Georges, n. 45, sont invités à se rendre, le 30 novembre à 2 h. 1/2, palais du Tribunal de commerce, salle des assemblées de faillites.

HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS.

Concordat LECLERCQ et AUDOUSSET. Jugement du 11 novembre 1850, lequel, en homologant le concordat passé le 30 octobre 1850, entre les sieurs LECLERCQ et AUDOUSSET.

ASSEMBLÉES DU 26 NOVEMBRE 1850.

NEUF HEURES: Verneil fils, fab. de bougies, synd. — Dame-Sudre, limonadier, ci. — Roës, anc. md de vins, conc. — Delarivière frères, agents d'affaires, redd. de comptes.